

Montréal, le 25 février 2016

**Par courriel et dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Pierre Grenier  
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.  
1, Place Ville Marie, bureau 3900  
Montréal (Québec) H3B 4M7

M<sup>e</sup> Paule Hamelin  
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L.  
3700 - 1, Place Ville Marie  
Montréal (Québec) H3B 3P4 Canada

**Objet : Demandes d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle de mouvements  
d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec  
visant l'adoption des normes de fiabilité**

**Dossiers de la Régie : R-3944-2015**

**R-3949-2015**

**R-3957-2015**

---

Chère consœur, cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de vos lettres du 24 février 2016 requérant un délai supplémentaire pour répondre à la correspondance de la Régie du 19 février 2016 relative au processus d'examen proposé pour les dossiers cités en objet.

Eu égard aux motifs invoqués, la Régie accueille vos demandes et attendra donc vos commentaires plus tard le **lundi 29 février 2016 à 12 h.**

Veillez agréer, chère consœur, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml

c.c. Me Jean-Olivier Tremblay